DERNIÈRE HEURE

NOS DÉPÊCHES

Les 3 ans

MM. Barthou et Étienne à la Commission de l'Armée

Paris, 27 mars.

Le président du conseil a été entendu par la commission de l'armée.

M. Barthou a défini dès les premiers mots, le caractère de cette démarche.

Il s'est défendu de vouloir exercer sur la commission une pression au nom du gouvernement, pour brusquer ses travaux ; c'est au contraire par déférence pour elle qu'il a tenu à renouveler en les précisant, les déclarations qu'il avait faites devant la Chambre.

De même que M. Briand, son prédécesseur, il a affirmé la solidarité unanime de ses collègues, autour du principe du service militaire de trois ans, égal pour tous.

Bien loin d'avoir l'intention de précipiter les travaux de la Chambre et de lui imposer un texte intangible, le gouvernement désire, dès une question qui engage tant d'intérêts vitaux, une discussion approfondie du projet.

Il estime que cette question sera déclarée en faveur de la nécessité établie par les événements extérieurs du service de trois ans.

Le président du conseil remercie la commission d'avoir abordé l'examen de l'article 12, qui pose le principe, d'où découle le projet.

Rappelons que l'article 12 est ainsi conçu:

« Tout Français reconnu propre au service militaire, fait partie successivement de l'armée active pendant trois ans, de la réserve de l'armée active pendant onze ans, de l'armée territoriale pendant sept ans, de la réserve de l'armée territoriale pendant sept ans.

« Le service militaire est régi par classe.

« L'armée active comprend, indépendamment des hommes qui ne proviennent pas des appelés, tous les jeunes gens déclarés propres au service militaire armé et auxiliaire et faisant partie des trois derniers contingents incorporés ».

Le président du conseil espère fermement que la commission voudra bien, afin de marquer son accord avec le gouvernement et pour renseigner l'opinion publique, adopter cet article avant de se séparer.

LE MAINTIEN DE LA CLASSE

M. Barthou ajoute que le gouvernement n'a pas eu devoir actuellement user de la faculté que lui donne l'article 23, de la loi de 1905, de maintenir provisoirement sous les drapeaux la classe 1910, à l'expiration de la deuxième année, mais cette éventualité étant prévue dans le projet de loi, le gouvernement a dû se préoccuper de préparer en temps utile les mesures matérielles nécessaires.

Comme le ministère de la guerre, il estime que ce temps ne saurait sans inconvénient dépasser le mois de mai ; or s'est qu'à cette époque, qu'une décision devra être prise en les droits des Chambres seraient légèrement réservés par une discussion complète du projet de loi, mais le gouvernement aura pris de son côté et sous sa responsabilité des mesures conservatoires et préparatoires d'autant plus indispensables que presque toutes les adversaires de la loi de trois ans, envisagent eux-mêmes comme une nécessité de la défense nationale, la prolongation, pendant quelques mois au moins, de service militaire.

LES DÉCLARATIONS DE M. ETIENNE

Après le départ de M. Berthou, M. Etienne, ministre de la guerre, a été entendu.

De nombreuses questions lui ont été posées, notamment sur la manière dont il entendait régler la question des congés, qui abrégeraient la durée du service de trois ans.

Le ministre de la guerre a fait connaître qu'il procéderait ainsi:

Les hommes appartenant à une famille de plus de quatre enfants, feraient deux ans, avec une permission d'un mois.

Les hommes appartenant à une famille de quatre enfants feront 30 mois de service avec deux permissions d'un mois.

Le reste du contingent fera 36 mois et aura droit à 90 jours de congé.

ADOPTION DU PRINCIPE DU SERVICE DE 3 ANS

La commission a adopté par 20 voix contre 9 l'article 12 du projet de loi établissant le principe du service de trois ans.

La commission de l'armée se réunira demain pour examiner les divers amendements et sous-amendements qui ont été déposés.

A la délégation des Gauches

Paris, 27 mars.

La délégation des groupes de gauche s'est réunie cette après-midi, à cinq heures, pour examiner les déclarations que le président du conseil avait faites à la commission de l'armée.

Ces déclarations excluant toute idée de mesures immédiates, la délégation s'est montrée satisfaite.

Le désastre américain

Condoléances françaises

Paris, 27 mars.

Assisté que lui est parvenue la nouvelle des désastres causés par les inondations aux Etats-Unis, le Président de la République a télégraphié au président Wilson pour l'assurer de la part qu'il prenait à la catastrophe.

De son côté, M. Pichon, ministre des affaires étrangères, a chargé notre ambassadeur à Washington d'exprimer au gouvernement fédéral toutes les sympathies du gouvernement de la République.

New-York, 27 mars.

Il est encore impossible, à l'heure actuelle, d'évaluer avec certitude le nombre des victimes dans les districts inondés.

Les inondations ont causé à Dayton des dégâts considérables ; plusieurs groupes de maisons ont été complètement inondés.

On estime que dans la seule ville de Dayton le nombre des morts dépasse un millier.

Un télégramme de Hamilton annonce que le réservoir de Lewistone a éclaté et que de ce fait la population court un grand danger.

Le président Wilson a l'intention de se rendre dans les régions sinistrées, si sa présence devient nécessaire.

Ce soir les télégrammes annoncent que la ville de Saint-Cincinnati est à son tour menacée d'inondation et que les communications par voies ferrées sont devenues très difficiles dans la région.

LES CONFLITS d'Orient

L'Autriche contre le Monténégro

Graves intentions de l'Autriche

Vienne, 27 mars.

La « Reich Post » déclare que si le Monténégro ne met pas fin à son action militaire contre Scutari et n'évacue pas le Nord de l'Albanie, l'Autriche-Hongrie et l'Italie demanderont à l'Europe de leur confier le mandat d'intervenir, et SI ELLES N'OBTIENNENT PAS CE MANDAT ELLES AGIRONT PAR LA FORCE ARMÉE.

Vienne, 27 mars.

Un télégramme de Cettigné confirmé par la « Gazette Officielle », annonce que le délai fixé à la population civile de Scutari pour quitter la ville, a expiré aujourd'hui à 4 heures du soir.

Le commandant des troupes Monténégrines a reçu l'ordre de recommencer immédiatement et avec énergie, le bombardement de la ville.

La prise d'Andrinople

Sofia, 27 mars.

On ne connaît pas exactement le nombre de prisonniers faits au cours de la prise d'Andrinople.

A Sofia, on prétend qu'il est de 70.000 hommes, dont 2.000 officiers, parmi lesquels 16 pachas.

Ces derniers seront dirigés sur Sofia et les officiers sur Philippopoli.

On dit aussi que parmi les officiers se trouvent un nombre assez élevé d'Allemands et de Roumains.

A Constantinople

Constantinople, 27 mars.

Le discours de Sir Edward-Grey a produit une profonde impression dans les villes de Turquie.

On constatera qu'il apporte un rayon d'espoir et qu'il est de nature à faciliter aux hommes d'Etat turcs, les pourparlers de paix.

Le journal « Sabah » dit que ses déclarations permettent indiquer un retour de l'Angleterre à sa politique régulière à l'égard de la Turquie.

Les funérailles du roi de Grèce

Athènes, 27 mars.

Les funérailles du roi de Grèce seront célébrées le mercredi 4 avril.

La France sera représentée par M. Jonnart, ancien ministre des affaires étrangères, et M. Aynard, ministre plénipotentiaire; l'Allemagne, par le prince Henri de Prusse; l'Angleterre par le prince Alexandre de Teck ; la Russie par le grand duc Constantinovitch et l'Italie par le duc de Gênes.

France et Espagne

Paris, 27 mars.

A propos de l'inauguration de l'Institut français de Madrid, M. de Romanones, président du conseil des ministres d'Espagne, a adressé à son collègue français, M. Louis Barthou, le télégramme suivant :

Président du conseil des ministres d'Espagne à président du conseil des ministres de France

A l'occasion de l'inauguration de l'Institut français de Madrid, œuvre des illustres universitaires de la nation sœur, témoignage évident de son grand esprit de culture et de son amour pour l'Espagne, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence mes salutations affectueuses et l'expression des vœux les plus ardents pour la prospérité de la nouvelle institution.

M. Louis Barthou a répondu dans les termes que voici :

Président du conseil des ministres de France à président du conseil des ministres d'Espagne

Je remercie Votre Excellence du salut si cordial qu'elle a bien voulu m'adresser à l'occasion de l'inauguration de l'Institut français de Madrid.

Je suis heureux de me faire l'interprète des sentiments de profonde sympathie et de fidèle amitié éprouvés par la France pour la nation sœur que vous représentez avec tant d'éclat.

Les combats au Maroc

Tanger, 27 mars.

Le colonel Henrys, au cours du combat qui s'est livré le 24 mars, à huit kilomètres d'Al-Sas-Hal-Fral, après avoir combattu toute la journée, a repoussé l'ennemi, qui s'est réfugié dans les deux directions Sud et Est, laissant sur le terrain de nombreux morts.

De notre côté nous avons eu quatre tués et 21 blessés, dont 5 officiers.

Les premiers résultats obtenus par cette offensive victorieuse semblent être d'avoir séparé les Beni M'Guill des Beni M'Tir.

Une rixe entre terrassiers

PLUSIEURS BLESSÉS

Paris, 27 mars.

Une rixe s'est produite cet après-midi, à 1 heure, entre terrassiers syndiqués et non syndiqués. Ces derniers étaient occupés à des travaux sur les chantiers de l'Esplanade des Invalides. Quatre d'entre eux ont été blessés à coups de pelle sur la tête.

Les agents intervenus ont opéré plusieurs arrestations.

L'état des blessés n'est pas grave.

Le Congrès Mutualiste

Montpellier, 27 mars.

Dans la matinée, les Commissions des vœux et de pharmacie ont tenu une réunion.

L'après-midi, les congressistes ont abordé la discussion des conclusions de la Commission d'invalidité.

Les délégués mutualistes ont assisté à un grand dîner offert en leur honneur à Palavas-les-Flots.

Le Congrès des Sourciers

Paris, 27 mars.

C'est aujourd'hui qu'un commencé les expériences pratiques qui donnent cette année au congrès de psychologie expérimentale un éclrait particulier.

Les sourciers avaient à déterminer ce matin l'emplacement de « cavités sèches ». Rendez-vous avait été pris pour huit heures et quart à la porte Daumesnil. Seul, le président du jury, M. Henri Mager, connaissant le lieu choisi comme terrain d'expériences. A l'heure indiquée les membres du jury, MM. Fabius de Champville, le Dr Gaston Durville, les membres du comité d'études scientifiques du ministère de l'agriculture ; MM. Martel, Dienert, et Bouyenn, de nombreux photographes et opérateurs de cinématographes étaient présents.

C'est à la limite de Saint-Mandé et de Charenton, au lieu dit « La Pelouse aux Vaches », que les « sourciers » furent convoqués à exercer leur mystérieux pouvoir.

M. Félix Pelaprat, de Cahors, puis M. Félix Lebrun, de Niort, parcoururent tour à tour la pelouse, tenant en main la fourche de coudrier ou de métal aimanté. L'air inspiré, marchant tantôt d'un pas délibéré, puis s'arrêtant par places, tandis que leur baguette tournait rapidement entre les doigts, ils s'exclamaient : « Il y a là un creux de 15 mètres de profondeur, ici une autre cavité... ».

Les membres du jury les suivaient, prenant des notes, dressant des plans.

M. Probst (des Landes), trouve ensuite un puits, un peu plus loin des galeries ; M. Coursonge (de la Drôme), affirma l'existence de plusieurs galeries. Il assure fort sérieusement qu'à 140 mètres du sol se trouvait une couche de charbon de 4 mètres de hauteur.

Les expériences ayant pris fin, le président du jury tire un document de sa poche ; la carte du sous-sol de la « pelouse aux vaches », du service des carrières.

La première objection fut une critique d'une valeur incontestable. A cet endroit se trouve une vaste cavité dont aucun des concurrents n'a révélé l'existence. Le sol est maintenu par des piliers, et c'est entre ces piliers seulement qu'ils ont remarqué les cavités. Cependant des rues ont été construites et les chercheurs ont signalé avec des chiffres peu éloignés des siens la largeur et la profondeur de ces galeries souterraines.

M. Mager concluant émit le vœu que des expériences faites dans des conditions plus propices permettent « aux sourciers » de se prononcer sur une autre fois d'une manière plus catégorique.

Tandis que les expériences se poursuivaient sous le contrôle du jury, d'autres sourciers s'exerçaient — sans contrôle, ceux-là — à découvrir des nappes et des cours d'eau à proximité du lac Daumesnil. L'un d'eux après avoir traqué du pied le sol à chaq ou six reprises affirmait qu'il devait y avoir à cet endroit une source fortement minéralisée.

Un curieux qui semblait suivre d'un air sceptique ces expériences affirme le plus sérieusement du monde qu'il offrait son concours pécuniaire pour ouvrir immédiatement une station thermale.

L'Agitation chez les ouvriers boulangers

A PARIS

Paris, 27 mars.

On sait l'agitation qui se manifeste depuis quelque temps parmi les ouvriers boulangers. Le syndicat de cette corporation affilié à la C. G. T. organisait récemment un référendum pour connaître l'opinion de ses adhérents sur les revendications présentées aux patrons boulangers; parmi ces revendications figure notamment la suppression du travail de nuit.

Les résultats de ce référendum ayant été, selon les dirigeants du syndicat, très favorables à l'action entreprise, un meeting a été tenu ce matin à la Bourse du travail pour décider des mesures à prendre. La réunion n'a pris fin qu'après midi par l'adoption de l'ordre du jour suivant :

« Les ouvriers boulangers, après avoir pris connaissance du vote en ce qui concerne l'action offensive à prendre vis-à-vis du patronat réfractaire à toute amélioration du sort de la corporation ;

« Constatant que ce vote est une victoire morale, car à la presque unanimité les syndiqués se sont prononcés pour : vote qui signifie qu'ils sont prêts à prendre toutes les responsabilités de la lutte ;

« Se déclarent prêts à discuter avec le syndicat patronal, et si celui-ci refuse la discussion, donnent mandat au conseil syndical d'activer l'agitation en faveur d'une grève générale de la corporation. »

La question d'une grève générale des ouvriers boulangers était ainsi posée, un de nos confrères a demandé au secrétaire du syndicat patronal de la boulangerie de lui faire connaître son opinion sur la situation.

Voici les déclarations qu'il a faites :

« Nous ne sommes nullement étonnés du désir exprimé par les ouvriers boulangers syndiqués de discuter avec nous. Nous savions d'avance en effet que malgré toutes les menaces prodiguées, le meeting d'aujourd'hui ne pouvait amener la grève.

« Où l'on s'est peut-être trompé, c'est que la bonne volonté manque à ces organisateurs — et l'assurance dont ils ont fait preuve en affirmant que l'immense majorité des ouvriers syndiqués les suivraient, le démontre.

« Nous sommes persuadés que les dirigeants du syndicat eux-mêmes ont dû vraiment être surpris par ce résultat qui ne saurait nous inquiéter.

« Nous ne pouvons nous dissimuler que le référendum organisé par eux a été favorable aux idées qu'ils croient devoir professer, ils soutiennent seulement d'ajouter ceci : le référendum a porté sur environ 700 syndiqués; or le nombre des ouvriers boulangers est d'environ 3,000.

« Cela suffit à faire comprendre pourquoi l'on commence à discuter avec nous. Il serait prématuré de se prononcer dès aujourd'hui sur les revendications qui nous seront présentées — bien que nous en connaissions déjà d'inadmissibles. Pour être examinées, ces revendications devront être présentées dans une forme acceptable. Nous espérons, dans l'intérêt des ouvriers syndiqués, qu'ils sauront s'en rendre compte. »

La Réforme administrative

M. Mélin, député de l'Hérault, vient d'adresser au président du Conseil une demande d'interpellation sur les intentions du Gouvernement touchant la réforme administrative et l'utilité qu'il y aurait à consacrer à la réalisation de cette réforme (prévue de la réforme électorale) le répit que font présager les déclarations ministérielles.

NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

Le 7e Congrès de Gynécologie

UNE EXCURSION AUX MINES D'ANICHE ET DE LENS

Les membres du VIIe Congrès d'hygiène ont quitté Lille très matin, de très bonne heure et se sont rendus les uns à Aniche, les autres à Lens.

Des trains spéciaux qui les attendaient en gare de Douai les ont conduits à destination.

A Lens

Les congressistes ont été reçus à 9 heures sur le quai de la gare de Lens par MM. Reumeaux, directeur général ; Cuvelette, directeur général adjoint ; Fougerolle, ingénieur principal ; Verrier, Deplaco, ingénieurs.

Quand le professeur Pinard, de Paris, eut répondu fort aimablement aux souhaits de bienvenue de M. Reumeaux, les excursionnistes prirent place dans un train spécial qui les conduisit aux fosses numéros 11 et 14 dont ils visitèrent les installations du jour et du fond.

Remontés à la surface vers 11 heures et domie, les docteurs, qui étaient venus 45 accompagnés de deux dames, gagnèrent la salle des fêtes où un banquet fut servi en leur honneur.

Au champagne, M. Reumeaux porta un toast. M. le professeur Ou assure M. le directeur général que les docteurs avaient, le matin, été très intéressés par les belles installations souterraines et qu'ils avaient aussi remarqué quelle importance la société attache aux œuvres sociales et surtout à la constitution des nourrissons.

L'après-midi les excursionnistes parcoururent la cité n° 12. Ils visitèrent les écoles, l'atelier de couture. On leur montra, en passant, l'emplacement où, près de puits n° 22 bis, s'élèvera bientôt un hôpital de cent lits.

A 3 heures, les visiteurs étaient à Pont-à-Vendin où les quais d'embarquement, fours à coke, lavoirs, usines centrales électriques, etc., retinrent leur attention.

De retour en gare de Lens à 6 h. 10, les congressistes furent salués avant leur départ par M. Reumeaux, auquel M. Pinard tint à adresser tous ses remerciements et à féliciter l'excellente impression que tous ses confrères et lui emportaient de la journée passée dans le bassin houiller.

Un jeune homme broyé par un tombereau

A ST-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI

M. Henri Delporte, âgé de 24 ans, fils cadet de Mme Delporte, cultivatrice, revenait des champs monté sur un tombereau attelé de deux chevaux, lorsque soudain l'attelage s'emballa.

Le conducteur ne perdit pas son sang-froid et tenta de maîtriser ces bêtes. Malheureusement les guides se rompirent. Le conducteur tomba à la renverse et le véhicule bascula. M. Delporte eut la tête prise sous l'arrière du tombereau qui accomplit encore un parcours d'une cinquantaine de mètres.

Les chevaux s'étant arrêtés les témoins de cette épouvantable scène dégagèrent le jeune cultivateur et le conduisirent chez ses parents.

Un docteur fut mandé en hâte. En dépit de tous ses soins il ne put ramener M. Delporte qui portait de multiples et profondes blessures et avait perdu beaucoup de sang.

L'état du blessé est désespéré.

Un cadavre dans un train

A BOULOGNE-SUR-MER

On a trouvé hier à 11 heures 05 du matin, à Boulogne, dans un des compartiments d'un train venant de Paris, le cadavre du nommé Dumont, âgé de 60 ans, professeur de musique à Abbeville. Dans les poches du défunt, on a découvert une somme de 50 fr. 75 et un billet aller et retour Paris-Abbeville.

La décès serait dû à une congestion.

Drame de l'ivresse à Boussois

Etant en état d'ivresse, et parce qu'elle lui refusait à boire, le sieur Georges Dubar, âgé de 40 ans, qui se trouvait seul à l'estaminet de son parents à Boussois.

Le lorsqu'il a été arrêté par MM. Victor Carrette et Dumortier et remis entre les mains du gendarme de Jeumont. L'état de la victime est grave.

La Manche en aéroplane

Calais, 27 mars.

M. Robert Fleck, pilotant un monoplan et ayant son père à bord, a atterri dans d'excellentes conditions cette après-midi à une heure moins, sur la plage est de Calais.

M. Robert Fleck venait de Douvres et avait eu à subir dans la traversée de violents remous.

L'aviateur qui venait d'être reçu pilote à l'Aéro-Club de Londres, n'avait été mis en possession de son appareil que mardi.

Le Nord à Paris

Nous relevons dans la dernière promotion académique le nom de M. A. Letulle, président de l'Association Amicale des septentrionaux de la banlieue Ouest « La Bretonne ».

Tous nos compatriotes qui s'intéressent au mouvement régionaliste et aux œuvres septentrionales d'assistance et de philanthropie se féliciteront de la distinction méritée qui vient d'être conférée à M. Letulle.

Evasion à l'Hôpital mixte

D'AIRE-SUR-LA-LYS

Les nommés Henri Hielle, de la classe 1907, du recrutement de Calais, et Albert Aubert, de la classe 1902, du recrutement de Falaise (Calvados), détenus du pénitencier militaire du fort Gassion et en traitement à l'Hôpital mixte, rue de Saint-Omer, se sont évadés cette nuit, entre 3 et 5 heures.

Après avoir descendu un barreau de fer d'une lucarne de la salle des malades de leur catégorie, ils se laissèrent glisser dans la cour de l'Orphelinat des garçons, et après d'être vêtus de vêtements civils, qui se trouvaient sur les cordes de séchage du jardin du [illegible], ils s'enfuirent par la cour [illegible], en escaladant le mur séparant les deux propriétés.

La gendarmerie prévenue par l'autorité militaire, n'eut mise aussitôt à leur recherche et au moment où nous écrivons, nous ignorons que les fugitifs aient été arrêtés à Aire-sur-la-Lys.

LILLE

Funérailles de M. Jules Lefebvre

Hier matin, à onze heures, ont eu lieu, au milieu d'une très nombreuse assistance, les funérailles de M. Jules Lefèvre, agrégé de l'Université, professeur de mathématiques au Lycée Faidherbe, président des Rosati de Flandre et de l'Amicale des Anciens élèves de l'école primaire supérieure.

Toute la matinée on fut au domicile du défunt, rue de la Barre, un long défilé d'amis et de personnalités appartenant pour la plupart au monde universitaire.

De nombreuses couronnes avaient été envoyées parmi lesquelles celles des « Fonctionnaires du Lycée Faidherbe » ; de la « Commission de l'Amicale Franklin » ; des « Rosati de Flandre », de l' « Ecole Franklin », de l' « Association Amicale de l'école Franklin », d'un « Groupe de Canonniers sédentaires », etc.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Dubuc, inspecteur d'académie ; Salé, proviseur du Lycée ; Derôide, professeur au Lycée, président de l'Association des anciens élèves du Lycée de Lille ; Lemo, directeur de l'école primaire supérieure ; Damien, doyen de la Faculté des sciences ; Brouim, vice-président de l'Association amicale de l'école Franklin.

M. le docteur Lefebvre, fils du défunt, conduisait le deuil.

Derrière le corbillard marchaient une délégation des professeurs du Lycée, en robe; une délégation des « Rosati de Flandre », comprenant MM. Emile Lente, Capos, Depéchin, vice-président ; Jaumart, secrétaire ; Crémont et Delannoy ; des délégations des élèves et des anciens élèves du Lycée, de l'école Franklin et de l'école primaire supérieure de jeunes filles.

Dans l'assistance on remarquait : MM. Charles Delesalle, maire de Lille ; Leroy, chef de cabinet adjoint de M. le préfet du Nord ; Lemaire, adjoint au maire ; Drouet, conseiller municipal ; Ricard, conseiller de préfecture ; Grimpret, ingénieur des ponts et chaussées du département ; Minet, inspecteur primaire ; Guilbaut, conseiller d'arrondissement ; Henri Decroix, membre de la Chambre de Commerce ; Ledieu-Depaix, conseil des Prud'hommes ; les docteurs Focken, Duthieul, Painblanc, Loeten fils, Poffet ; Assegnion, secrétaire général ; Jeandeury, secrétaire-rédacteur à la mairie ; Vendin, chef de division à la préfecture ; Delporte, directeur des octrois ; Mulaquin, professeur à la Faculté des sciences ; Richard Léon, Haquet, administrateurs ; Dessoé, secrétaire général du Bureau de Bienfaisance ; Decroix avocat ; Nowmham, architecte ; André Fage, directeur du *Nord Illustré* ; Pharaon de Winter, artiste peintre ; Oscar Petit, professeur au Conservatoire ; Mienne, président du syndicat de la boulangerie française ; Barra, Dufour, de l'Union des Etudiants de l'Etat, etc, etc.

Le corps fut ensuite conduit au cimetière de l'Est, où eut lieu l'inhumation.

Devant la tombe, des discours furent prononcés par MM. Salé, au nom du personnel du Lycée ; Breuils et Derôide, qui retracèrent la vie du défunt, toute de dévouement et d'abnégation.

A la L. P. A.

La Ligue protectrice des animaux du Nord et de la France, dont la prospérité s'accroît chaque jour, a, dans la dernière réunion hebdomadaire du comité, présidée par M. Albert Petigny, président de la section, décidé d'étendre son rayon d'action.

C'est ainsi qu'à la demande de nombreux amis des animaux elle a voté la création, à Amiens, d'une nouvelle section dont les attributions s'étendront à tout l'arrondissement.

Il n'est pas douteux que ce nouveau groupement soit accueilli avec enthousiasme et qu'il réussisse, d'ici peu, tous ceux qui s'intéressent au sort des animaux.

Le Comité, qui ne cesse de faire preuve d'initiative, n'a pas seulement pris cette résolution. Il a, en effet, décidé d'ouvrir entre tous les élèves des cours moyens des écoles de notre département un concours de composition française sur un sujet se rapportant à la protection des animaux.

Des diplômes ont été faites dans ce sens auprès de M. Pellier, directeur départemental de l'enseignement primaire du Nord, et très prochainement le texte de la composition sera envoyé aux instituteurs.

Du meilleurs prix seront attribués à ce concours. La L. P. A. récompensera, d'autre part, tous les principaux faits de protection accomplis par des enfants, qui leur seront signalés par leurs instituteurs.

Au cours de la même séance les membres du Comité se sont enfin entretenus d'actes de brutalité commis à l'abattoir, où des bœufs criaient, à l'aide d'aiguilles, les yeux des moutons qui ne vont pas assez dégement au sacrifice.

Inutile de dire que cette nouvelle a provoqué parmi l'assemblée une profonde émotion. M. François Roussel est venu dire que l'enquête menée à ce sujet, ne lui avait pas permis de découvrir les coupables, mais que les faits signalés n'avaient cependant pas été contestés.

Avec plaisir on a enregistré les déclarations du directeur de l'abattoir, M. Boutonnet, qui a formellement promis de réprimer très sévèrement de pareils actes de cruauté, puis l'assistance s'est séparée.

Conseil de guerre

Une regrettable erreur

Jeudi matin est revenu devant le conseil de guerre présidé par M. le colonel Freyn, du 13e, Pierre-Charles Guilbert, soldat de 2e classe au 145e d'infanterie, accusé de faux en écriture authentique et publique et usage de faux.

Pierre-Charles Guilbert avait touché à la Trésorerie Générale, sous l'erreur dit, de l'argent appartenant à l'un de ses camarades portant le même nom que lui et incorporé également au 145e.

Au cours de l'enquête l'accusé a de nouveau déclaré qu'il ignorait absolument n'être pas le véritable propriétaire des sommes qui lui furent remises. Bien que Me Dumas, défenseur du prévenu, eut plaidé non coupable et tenté de démontrer que celui-ci avait agi de bonne foi, Guilbert a été condamné à deux ans de prison et seize francs d'amende. Il a cependant obtenu le sursis.

Autres condamnations

Le Conseil a, d'autre part, prononcé les condamnations suivantes :

Mélin Jules, réserviste de la classe 1903, recrutement de Saint-Omer, incendiaire, vingt jours de prison. Pineau Georges, territorial de la classe 1892, recrutement de Chambéry, incendiaire, trois mois de prison. — Brossin Pierre, chasseur de 2e classe au 16e bataillon de chasseurs à pied, vols militaires, un an de prison (sursis). — Détrain Charles, soldat de 2e classe au 73e régiment d'infanterie, vol militaire, un an de prison. — Gosthale Georges, soldat de 2e classe au 145e régiment d'infanterie, vol militaire, deux ans de prison (sursis). — Eppe Alfred, cavalier de 2e classe au 6e régiment de cuirassiers, désertion à l'intérieur en temps de paix, deux ans de travaux publics (sursis).

DANS L'ARMÉE

Douze cents réservistes sont partis à Fécamp pour quinze jours.

Le 43e régiment d'infanterie a reçu hier douze cents réservistes. Ces derniers, qui ont été affectés à un bataillon, dont le commandement a été confié à M. le commandant Grimaud, n'ont fait à la caserne qu'un court séjour.

Après avoir été habillés et équipés ils ont été dirigés par chemin de fer, sur le camp de Bécourne, où ils vont effectuer avec divers éléments de réserve du 1er corps, comprenant au total une brigade et demie, de multiples exercices et des tirs de guerre. Le premier convoi est parti à 8 h. 30, le second à 8 h. 30.

Nos réservistes ne rentreront à Lille qu'à la veille de l'expiration de leur période de dix-sept jours.

Guérison des Maladies de Peau

Dartres, eczéma, acné, herpès, eczéma, gales, ulcères, plaies varqueuses, par la Vermiflorine, traitement végétal préparé par Mlles Assegnion, herboristes de 1re classe, 5 bis, rue du Palais-Rihour, Lille. La boîte 9 fr. 75, par poste 1 fr. Téléph. 24.35.

FORMATION D'UN SYNDICAT DE CONSOMMATEURS D'ÉLECTRICITÉ

A la suite d'une réunion qui a eu lieu hier soir, à Lille, et à laquelle assistaient les représentants de plusieurs syndicats professionnels, on nous a communiqué l'ordre du jour suivant :

« Les membres représentant de 30 syndicats, réunis le 27 mars, à Lille, se rallient au principe de la formation d'un syndicat de consommateurs d'électricité.

Une propagande sera faite dans chacune des organisations représentées à la réunion, par les membres présents. Un avis sera envoyé aux organisations non représentées. Une nouvelle réunion, précédée de convocations, sera lieu dans le délai d'un mois. Il sera alors procédé à la constitution définitive du syndicat de défense. »

SOUS LES ROUES D'UNE AUTO

Hier, vers trois heures et demie de l'après-midi, une auto conduite par son propriétaire, M. Robinet, brasseur à Deûle, quittait d'Armentière, passant à une vitesse extrêmement très modérée, boulevard de la Liberté, lorsqu'à la hauteur du square Faidherbe elle heurta une femme, Mme Lengrand, 49 ans, ménagère, demeurant 146, rue des Postes.

Celle-ci, projetée assez violemment sur le sol, roula sous l'auto dont une des roues lui passa sur la jambe gauche.

Relevée par des passants, l'infortunée ménagère fut transportée dans une pharmacie voisine, où un docteur, mandé aussitôt, vint lui prodiguer les premiers soins. Le praticien, après avoir constaté une fracture de la cuisse, fit conduire la blessée à son domicile en voiture d'ambulance.

La Baume Victor est souverain pour guérir névralgies, rhumatismes, grippe. 2.50 le flacon. Gamel, pharmacien, 18, rue Gramont, Paris. 1007

SOCIÉTÉ LYRIQUE ET DRAMATIQUE DES P. T. T.

Pour le concert suivi de bal qu'organise la « Société Lyrique et Dramatique des Postes, Télégraphes et Téléphones » au collège de l'Université, 25, rue Gauthier-de-Châtillon, le dimanche 30 mars 1913, à deux heures précises, sous le présidence d'honneur de M. Le Fèvre, directeur des Postes et Télégraphes du département du Nord, la commission vient assurer le concours de : Mme Dahiez-Duponi, professeur de chant ; Mlle Marguerite Frévotte, du Grand-Théâtre ; Mlle Julienne Manche, pianiste du Cercle Artistique Rollin ; M. Pierre Théodor, du Choral Nadaud à Roubaix ; M. Marcel Villmare, prix du Conservatoire de Bordeaux ; M. Raymond Schillio, pianiste.

La section lyrique interprétera « Une Explosion », opérette en un acte, et la section dramatique jouera « Le Gant », comédie, et « Docteur », vaudeville.

TAXE OFFICIEUSE DU PAIN

Pain de fleur en de gruau, le kilo, 0.40; Pain blanc, le kilo, 0.38 ; Pain bis ou de ménage, le kilo, 0.34.

LA VIE LILLOISE

Au cours de la deuxième semaine, c'est-à-dire du 16 au 22 mars, le bureau d'hygiène a enregistré 111 naissances, 6 mort-nés, 79 mariages et 83 décès.

La fièvre typhoïde et la rougeole, qui sont heureusement à sévir, ont, au cours de cette période, fait quatre victimes. Les autres causes de décès sont comme d'habitude : la tuberculose pulmonaire (14 décès), maladies de l'appareil respiratoire (8), l'hémorragie et ramollissement du cerveau (3). D'autre part la branche d'hygiène a constaté huit cas de rougeole, quatre de scarlatine, huit de fièvre typhoïde, trois de diphtérie.

SOCIÉTÉS & SYNDICATS

Bay-Scouts

Eclaireurs Français. — Dimanche 30 mars, excursion à la forêt de Raismes sous la conduite de MM. P. Bertrand, président et Ramlot, instructeur. Point de rassemblement au Champ de Mars, à 8 heures du matin. Départ : 8 h. 45, gare de Lille. Retour : 7 h. 30.

Anciens Cavaliers de Lille et des Environs

Dimanche prochain 30 mars, à 4 heures précises, au café de la Cloche, 13, place du Théâtre, assemblée trimestrielle.

Ordre du jour : situation financière, admissions, démissions, banquet prochain. Questions diverses. Après la réunion, grand concours de tête avec tous les cocktails présents. Nombreux prix.

ROUBAIX

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE A LINQ. TEL. GENERAL 880 P. T. T.

Mercredi, vers minuit, le concierge des Postes, Jules Boyenne, Rouit, étonné par un bruit dans la salle des manipulations entendant deux coups, lançant tel pendant quelques minutes, se rendit compte qu'un individu venait de pénétrer dans le bureau de poste par la fenêtre et se trouvait en présence de deux individus chaussés d'espadrilles.